L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

Personnel.—M Jules Loisel (chef) enverra son adresse au Lock-Box No 1468, Mobile, Ala.; il lui sera communiqué une nouvelle à son avantage. 25 aout—5t

A VENDRE.

A Vendre pour cause de départ—Une des boulangeries les mieux installées de la ville avec four et wagon, sera vendue à bon marché à des conditions faciles. La boulangerie peut cuire six barils de farine par jour. S'adresser "Boulangerie," au bureau de "l'Abeille." 28 août—7t

DEMANDES.

DEMANDE Leçons—Un jeune homme demande à échanger des leçons d'anglais pour des leçons de français. Adresse: Français, bureau de l'"Abeille." 27 août—7t

ON demande—Une bonne d'enfant ainsi qu'une domestique de maison. De bonnes références seront demandées. Se présenter avenue de l'Esplanade, No 267. 31 août—

ON demande un homme seul ou avec sa femme; l'homme comme gardien d'écurie avec 30 mulets, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. E. M. Boulouque P. O., La. 3 août—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Zaeringer vs. Joseph E. Segbers.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,247—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue La Fayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 12 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot de cannes, cannes ombrelles, comptoirs, vitrines, etc. Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable
30 août—30—7 12 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,392—Division D.—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite, Attendu qu'Edouard Shakie Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Lavinia Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'instituer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRETÉ, Député Greffier.
3 août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Pierre A. Barker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36 276 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Isline Z. Barker, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—sept 3 8

Succession de Martin McDiarmid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,565—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin McDiarmid, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 août—28—sept 1 6

Succession de Rév Julius Werner et Marie Louise Schmidt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,537—Division E—Attendu que Henry Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév Julius Werner et femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 27—2 sept

Succession de Matthew Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,545—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 août—25 30—sept 3

Succession de Matteo Delpino.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,476—Division C—Attendu que Mme Margareth Distler, veuve de Joseph Zachringer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire dative dans la succession de feu Matteo Delpino, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 27—2 sept

Duncan McStravick vs. Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,186—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par E. M. Ong, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 août—21 24 30

Succession d'Ignatius J. Hoppe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,456—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 août—23 27 1er sept

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 31,622 — Division D— Henry and Brown vs leurs créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers desdits insolvables par publication ou autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par lesdits insolvables sera vendue.
Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
GEO. W. PRADOS, Député Greffier.
29 juil—2f au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,789—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme,
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
16 juil—2f au 30 j

THE NEW ORLEANS BEE,
(L'Abeille de la Nouvelle Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
One year, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (2 double pages) published Saturday Morning.
One year, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 AOUT—CLASSE No 204
Tirage de 4 heures P. M.

56	68	18	2	63	57	23	61	35	75	17	13	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU
EDGAR PILIÉ, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous décimons, par ces présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

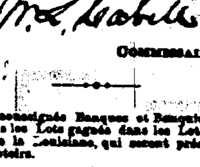

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE ORLEANS,
MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000	20,000
1 Lot de...	10,000	10,000
1 Lot de...	5,000	5,000
2 Lots de...	2,500	5,000
5 Lots de...	1,000	5,000
25 Lots de...	300	7,500
100 Lots de...	200	20,000
200 Lots de...	100	20,000
300 Lots de...	60	18,000
500 Lots de...	40	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000
100 Lots de	$60	6,000
100 Lots de	$40	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit	$19,980
999 Lots de	$20	19,980
3,434 Lots se montant à...		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'emploi de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et non d'autres, s'ils veulent la chance de gagner des lots.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 29 août 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$1,363,178 00	$184,862 00
Même temps la semaine dernière	1,590,744 00	342,688 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 86 à 4 90; 20-francs, $3 85 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97½; argent mutilé américain 73 à 75 par oz; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 63 à 64; pesos chiliens, 62 à 64; argent anglais, par £, $4 60 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais comme la demande continue assez bonne, les taux demeurent stables.

Papier exceptionnel	—6
do A1	—8
Prêts sur garanties collatérales	6—
Time do	—7
Papier hypothécaire	—8

New-York—Taux de l'argent 2½.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2; consols 97 3/16 pour l'argent, —— pour accompte; U. S. 4's ——.
Paris—Rentes—99.95.
Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38¾; New York 83¼; Nlle-Orléans 82¾.

CHANGE.

REICHSMARKS—95¼
Le STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)	486½
Traites de banques (60 jours)	488

Les FRANCS sont inactifs.

Francs de commerce (60 jours)	5.18¾
Traites de banques (60 jours)	5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 50 de prime.
Taux de collection des banques $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Appel de 11 A. M.
Pas de ventes.
Appel de 2 P. M.
10 actions Southern Nat Bank ... 100
$1,000 Louisiana 4's ... 92¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	14¾	15¼
Canal & Banking Co	100	157	164
Citizens'	100	80	84
Germania National	100	....	220
Germania Savings	100	272½	....
Hibernia National	100	200	....
Louisiana National	100	165	....
Metropolitan	100	169	175
Mutual National	100	....	106
N. O. National	100	706	....
People's	50	....	....
State National	100	....	165
Union National	100	132	....
Whitney National	100	309	....
Southern National	100	100	101
Traders'	10	....	....
N. O. Co-operative B'k'g As.		21½	24
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	48	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	29	....
Mechanics' and Traders	100	....	....
New Orleans Ins. Ass	30	....	....
Sun Mutual Ins	100	....	....
Southern Ins. Co	100	96	....
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	124	127
Crescent City	100	96¼	98
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	....	147
Orleans	50	63	67
St-Charles Street	50	93	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	46	48½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	70	....
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	97¼	98½
N. O. Waterworks Co	100	94½	....
N. O. Brewing Ass	100	103¼	106
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	50	....	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
Ch'd Prime Ex. Co. of Chicago	10	....	2¼
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand.		....	....
M. L. & B. As.		....	....
Edison Elec. Illumin'g Co.		....	....
Tallassee Ferment Co.		....	....
Roesta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Jackson Brewery		....	....
2d Mort. Bd.			
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb.		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 p. 0.)		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		92¾	93
Alabama 4's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		162	163½
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
City Constitutional 4's		101½	....
Consolidated 6's, Crossman		....	....
Extended 6's, Consol.		102¾	....
Extended 6's, Consol. Crossman		102¾	....
Extended 6's		102¾	....
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		100¾	101¼
Consolidated coupons		100¾	101¼
City 5's		100¾	101¼
City 7's, old		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Com.		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.		....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup.		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt.		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex.		....	....
Sugar Exchange		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		127	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		....	115
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.		....	....
St-Charles Hotel Co. mort.		....	....
Crescent City RR. 1st.		....	....
Crescent City RR. new.		....	....
N. O. City Railroad Co. mort.		....	....
St-Charles St. RR. Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort.		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		....	....
N. O. Brewing Association bonds		105	106
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.		....	....
Cherokee mort. Bonds.		....	....
Hyten Land Company bonds		....	....
Edison Bonds.		....	....
Levee S. Cotton Press mort.		....	....
Cotton Exchange 1st mort.		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		20	....
State Warrants, ordinary, 1885		20	....
State Warrants, ordinary, 1886		20	....
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		5½	....
Unpaid State coup. prior to No 12		12½	....
State school warrants		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 100 balles et —— à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons teints sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5	nom	5	nom
Ordinary	5 7/16	"	5 7/16	"
Good Ordinary	6	"	6	"
Low Middling	6¾		6¾	
Middling	7		7	
Good Middling	7⅜		7⅜	
Middling Fair	7¾		7¾	
Fair	9 1/16	nom	9 1/16	nom

FUTURS

Calmes et stables.
Janvier 7,08 à 7,10; février 7,18 à 7,19, mars 7,28 à 7,29; avril 7,38 à 7,39; mai 7,48 à 7,49; juin —— à ——; juillet —— à ——; août 7,00 à ——; septembre 6,78 à 6,80; octobre 6,82 à 6,83; novembre 6,91 à 6,92; décembre 6,97 à 7,00.
Les ventes comprennent 14,000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 6⅞ à Mobile 7; à Savannah 6¾; à Charleston 7⅛; à Wilmington 6¾; à Norfolk 7 1/16; à Baltimore 7½; à Boston 7⅛; à Philadelphie 7 9/16; à Memphis 7; à Augusta 7.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.
Calme.
Coton: Middling Gulf 7 9/16.

FUTURS.
Calmes.
Janvier 7,46 à 7,47; février 7,56 à 7,57; mars 7,65 à 7,66; avril 7,75 à 7,77; mai 7,85 à 7,87; juin —— à ——; juillet —— à ——; août 7,02 à ——; septembre 7,06 à 7,09; octobre 7,13 à 7,14; novembre 7,25 à 7,26; décembre 7,35 à 7,36.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 2,497,105 balles, même temps l'année dernière, 2,072,824 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 7,118,970 balles; même temps l'année dernière, 6,960,936 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 2,161,346 balles; même temps l'année dernière, 1,955,140 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 5,849,820 balles; même temps l'année dernière, 5,771,340 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 65,068 balles; même temps l'année dernière, 44,358 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 407,182 balles; même temps, l'année dernière, 222,555 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.
Stable.
Coton—4 pour le Middling Américain.
FUTURS.
Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.
Calme et stable.
Coton—80¼ fr. pour l'Ordinaire (sur place), 48 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 45 fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.
Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 2 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Nominal.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good prime	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	4⅛@—
Prime off yellow	3⅞@4 1/16
Off yellow	—@3 13/16
Seconds	2⅜@3¾

MELASSE—OPEN KETTLE — Entièrement nominale.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
Fermenting	—@—

CENTRIFUGAL—

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

SIROP— —@—

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALE—Bonne demande.

Head	4¼@5¼
Prime	—@—
Good	4⅜@4½
Fair	3⅞@4¼
Ordinary	3½@3¾
Common	3@3¼
No 2	2 1/16@2¼

RIZ BRUT—Bonne demande.
Cotes du riz brut: $2 00 à 3 50.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Facile.
Patents $4 15 à 4 25; extra fancy $3 70 à 3 80; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 75 à 2 80.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 37½ à 4 62½ le baril; extra fancy $4 00 à 4 10; fancy $3 80 à 3 90; Minnesota flour, bakers $5 00 à 5 50, Straights $4 87½ à —— patents $5 25.
FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.
CREAM MEAL—Choice $3 15 à 3 20.
GRITS—$3 20 à 3 30.
HOMINY—$3 25 à —— le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 50 à ——.
OAT MEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote – à 60 pour le blanc, – à 63 pour le mêlé et – à 61 pour le jaune.
AVOINE—Red Rust Proof Oats 35 à 37½; No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 43.
SON—80 à 82½c.
FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $16 50 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
NOUVEAU MESS PORK—$12 50 à ——.
VIEUX MESS PORK—$12 25 à ——.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 7⅜ à 7¾; short rib sides 8 à 8⅜; long clear sides 8⅛ à 8⅜; short clear sides —— à 9⅛.
BACON—Epaules —— à 8¼; short rib sides —— à 9⅛; long clear sides —— à 9⅜; short clear sides —— à 9⅝.
GRAISSE — En tierçons, raffiné, 6⅛ à 6¼; leaf —— à 8¾.
JAMBON — à 12½
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, blue—Pig pork $13 50 à 13 75; extra prime pork $13 50 à ——; family pork $13 50 à 13 75; prime mess $13 50 à 13 75; ramp pork $12 87½ à 13 12½.
Sugar-cured Meats, la livre — Shoulders 9 à 9¼c.; Boston-cut shoulders 9 à 9¼c.; picnic hams 9 à 9¼c.; breakfast bacon 10½ à 12½c., hams 12 à 14½c.
Boeuf—Extra plate $9 25 à 9 50 le baril; plate $8 00 à 8 50; extra mess $7 00 à 7 50; Fulton Market $8 00 à 8 25; extra plate—demi-baril — $4 75 à 5 00; plate $4 00 à 4 50; extra mess $4 00 à 4 50; New York Fulton Market $6 50 à 6 75.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO — Prime 18¾; good 18; fair 17⅜; ordinary 14½c; common 12¾ à 13½c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN—Prime 20; good 19¾; fair 19¼; low fair 19.
BEURRE—Western Creamery—Extra 26 à —c.; extra firsts 25 à 26c.; firsts 22 à 23c.; Western Dairy — Extra 21 à —; extra firsts 19 à 20; firsts — à —, Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 11½; twins, full cream, 11¾; Young America's, full cream, 12; singles 12. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ⅜c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lat $9 00 à —— par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 50 à —— par short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros en pour l'expédition) — Prime crude 25½ à 26c. le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound 8c, per yard, 2-pound 7¾c, 1¾-pound 7c. Western — 2¼-pound 8c. per yard, 2-pound 7¼c, 1¾-pound 6⅞c.
Twine—Jute 8 à 8½ la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 07½ le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $2 50 à 4 50 par baril; par boîte de 1/3 de boisseau, 25c à 40c.; sèches, par livre, choix à fancy, — à 4½c. Amandes, par livre, 18 à 20c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 7 à 8c. Cantaloups $3 00 à 10 00 le 100. Citrons, par livre, 25c. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 7 à 10c. Cocos, par 1000, $28 00 à 30 00; [illegible]. Dates, par livre, 5½ à 6c. Fraises quarts 6 à 7c.; pints de. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Melons d'eau $8 00 à 15 00. Limons, par boîte, $9 00 à 9 50. Raisins par panier de 10 livres 35 à 65c. Oranges de Messine et Palerme, par boîte, $5 00 à 5 50. Oranges Impériales $5 00 à 5 50. Pêches par boîte de 1/3 de boisseau 30c. à 75c. Poires Le Conte $3 00 à 5 50. Prunes par boîte de 1/3 de boisseau 60 à 75 cts. Pecanes, par livre, 10 à 20c. Pistaches par livre, 5 à 7c. Ananas, par douzaine $1 50 à 3 00. Pruneaux, par livre, 10c. Raisins, par panier de 10 livres, 25c. à $1 00. Noix, par livre, 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros en landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 00 à —— de la Louisiane $1 75 à 2 00.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 50.
YAMS—$3 00.
OIGNONS—De l'Ouest $1 75 à 2 00 le baril.
AIL—De la Louisiane 25 à 50c. par centaine double.
TOMATES—Par boîte de 1/3 de boisseau 25 à 50c.
COW PEAS—Clay $2 50 à 3 00 le boisseau; Whippoorwill et Mixed $1 15
CONCOMBRES—$2 50 à 3 50 le baril.
CHOUX—Choix par crate $3 00 à 3 25.
CHOUCROUTE—De St Louis $7 50 à 8 00; Frontier, par baril, $10 00 à 10 50.
HARICOTS — Choice Northern med. à 4; Northern red kidney choice à 6; white kidney 5; pois verts 3¼ à —; petit pois 2¾ à — le baril.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'oeufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $1 75 à 3 50; canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 3 25; dindes $6 00 à 8 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 75; poulets $1 25 à 2 25; canards $2 75; oies $3 00 à 3 25; dindes $6 00 à ——.
OEUFS — Ceux de l'Ouest 15 à 16; ceux de la Louisiane 16½ à 17.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 20c. la livre.
LAINE—Burry 11c. la livre; Louisiane clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3½c.; steer et peaux de vaches 20 à 70 livres 3¼c.; kip 14 à 20 livres 3½c.; peaux de veau 25c. pièce; grub salted 3¼c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c. dry flint 5; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $3 00; castor 5 à 25c.; raccoons 5 à 20c.
PEAUX—Chevreuil 20c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Noire 2 à 3¼c. la livre; grise 1½ à 2c.
CORNES—Coupées de boeufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright kinds lugs 2½ à 6c; Leaf 6¼ à 19c.; Cutting and Burley sorts lugs 5½ à 9c.; Leaf 9½ à 20c.
TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 30c. à $1 15; fine medium 53 à 65c.; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 23 à 25c. Bright navy, 33 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 60c.; fine cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron en charbon $2 50 à 2 60 le baril; goudron de pin $2 75 à 4 00. Résine — A B C D E $1 12½; F $1 20; G $1 25; H $1 35; I $1 70; K $1 80; M $2 05; N $2 55; W G $2 95; W W $3 45. Essence de térébenthine 26¼. Jobbing 2 à —c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 31 à 32½c le baril; [illegible] $6 00 à 6 50 le ton, [illegible]. ALABAMA—Par baril larger 50c.; Cahaba 60c.; Steam coal sur chars $3 25 à 3 50 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Absinthe, le gallon	2 25@	2 25
[illegible]	1 50@	2 50
[illegible]	2 20@	2 30
[illegible]	2 50@	3 00
Cognac importé, 1880, le gallon	....@	3 25
1873	....@	5 00
1875	....@	5 00
1878	....@	7 00
1880	....@	7 50
1884	....@	8 50
1888	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1858	....@	4 00
1870	....@	7 50
1884	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1860	....@	5 50
1878	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon		
[illegible]	1 10@	1 15
Bourbon	1 15@	1 15
Seigle	1 40@	2 50
Ecosse, importé	1 50@	3 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 00
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 25@	2 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 50@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	2 50@	2 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Imported Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Verthenil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	25@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Imported, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00@	80 00
[illegible], la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prax & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prax & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	45@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Imported Graves, la caisse	....@	6 00
Imported Sauternes, la caisse	....@	8 00
Imported Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Rieussec, la caisse	....@	16 00
Imported Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Imported Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Imported de famille, la barrique	65 00@	80 00
Imported Id., la barrique	160 00@	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	2 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	35 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, etc	....@	28 00
D. S. Pol & Co.'s, quarts	....@	26 00
Perrier-Jouet — Réserve Royale, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, etc	....@	29 00
Bouché, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouché, Sec, quarts	....@	30 50
Bouché Riche, quarts	....@	30 50
Pommery Sec	....@	32 00
Veuve Clicquot	....@	33 75
Louis Roederer, quarts	....@	31 00
Pinte $2 de plus par caisse.		
Demorailly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Demorailly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Bass Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foot.

Scantling No 1	11 00@....
No 2	10 00@....
Boards No 1	12 50@....
No 2	10 00@....
No 3	8 00@ 9 00
No 4	6 00@....
Plank No 1	$14 00@15 00
No 2	11 00@12 00
No 3	10 00@11 00
Flooring No 1	16 00@....
No 2	14 00@....
No 3	13 50@14 00
Gallery flooring, 1¼x4	20 00@22 00
Weatherboards No 1	11 00@....
No 2	7 00@....
Ceiling No 1	11 00@....
No 2	7 00@....
Yellow pine, dressed—	
Flooring No 1	$21 00@30 00
No 2	17 00@....
No 3	14 00@15 00
Weatherboards No 1	14 50@16 00
No 2	10 00@....
No 3	10 00@....
Ceiling No 1	10 00@....
No 2	9 00@....
Boards No 1	12 50@....
No 2	10 00@....
No 3	8 50@....
Cypress—	
Rough boards No 1	27 50
No 2	22 50
No 3	15 00
No 4	10 00
No 5	8 00
Dressed boards No 1	25 00@30 00
No 2	25 00
No 3	17 50
No 4	14 50
No 5	12 00
Wharf timber—	
No 1	$13 00
No 2	11 00
No 3	9 50
Mahogany timber per ton	$50 00@65 00
Cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak timber, per 1000	46 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	2 50@ 3 00
Laths, per 1000	2 00@....
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 85
Cement, imported	2 40@ 3 00
Slate	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	7 50@ 8 50
Brick, paving	10 00@....
Brick, ordinary	8 00@....
Sand	20@ 25
Shells, small	1 50@....
Shells, large	....@ 1 50
Plaster, calcined	1 25@ 1 50
Fire brick, American, per 1000	26 00@....
Fire brick, English, per 1000	25 00@....
Fire clay, per barrel	1 65@....
Lake fire clay	50@....
Sewer pipe, per foot	15@ 30

QUINCAILLERIE.

Axes—"I can't hoes," par douz	6 75@ 7 00
Crescent, par douz	5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr	5 00@ 5 50
Scott's bellows, 26 to 42-inch, chacun	5 50@18 00
Trace chains, la paire	25@ 75
Ox chaines, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0	2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0	2 50@ 5 00
Lyndon B. O. No 4-0, par douz	2 65@ 5 00
Baldwin est 4-0 1, par douz	3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by disc, chacun	65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac	4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, chac	1 00
Brent La Dow cultivator, chacun	40 00
Universal cultivator, chacun	22 50
Columbia cultivator, chacun	22 50
Brown riding cultivator, chacun	26 50
Brown walking cultivator, chacun	23 75
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun	2 50
A. B. & Co. side harrows, chacun	2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac	3 75
Deere's stalk cutter, No 1	22 00
Deere's stalk cutter, No 2	27 25
La Dow disc harrows	28 00
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 4	24 00
Hollow ware, skillets and lids	3
Anvils	10@ 11
Bar iron, basis, per cwt	1 85
Sheet iron, basis, per cwt	2 75
Steel nails, 50@60 basis, keg	1 85
Wire nails, 50@60 basis, keg	2 15
I can't hoe plows, pony x pts	list $5 75, less 35 per cent
I can't hoe plows, A-0 x pts	list $6 75, less 35 per cent
I can't hoe plows, B-0 x pts	list $7 50, less 35 per cent
I can't hoe plows, C-0 x pts	list $10 40, less 35 per cent
I can't hoe plows, D-0 x pts	list $11 40, less 35 per cent
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts, chacun	5 00
A. B. & Co. cast plows, ½-S-K pony x pts, chacun	1 85
John Deere Plows—	
Texas Ranger series, steel and wood beam	35 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam	35 per cent from list.
Pelican series, steel beams	35 per cent from list.
Creole series, steel beams	35 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net	10 50@....
Roller, for same, net	1 00@....
Georgia stocks, single	75
Georgia stocks double	1 75
Farmers' pat double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	8¼
Rope, manila, ½-inch and over, base	11¼
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base	11
Spades—Ames', A. B. & Co., gros, cent	5 50@10 00
Shovels—Ames', A. B. & Co., gros, cent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@ 3 25
Drop shot, tower, per bag	1 45
Buck shot, per bag	1 70
Dupont powder, small lots	5 00
Dupont powder, 40 keg lots, f.o.b.	4 25
Ohio knives, per dozen	4 75@ 5 50
Wheel barrows, per dozen	14 50@19 00
Beet coal barrows, chacun	3 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor	35 00@....
Clarke's d. s. meal distributor	35 00@....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.	
Garland stoves, less 50 per cent off list.	
Pennant stoves, less 50 per cent off list.	
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 25 per cent off list.	

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Gras, par livre, gros	2¾@ 3¼
Communs	2 @ 2¼
Mississippi, Alabama, etc.	
[illegible], par livre	1½@ 2
2me qualité, par tête	$10 00 @14 00
Vaches communes et vieilles	7 00 @ 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00 @ 8 00
2me qualité	3 00 @ 5 00
Yearlings—1re qualité, par tête	8 00 @10 00
2me qualité	6 00 @ 8 00
Porcs—Gras du Western, par livre	5 @ 5½
Fair Outside	4½ @ ....
Moutons—Choix, par tête	2 00 @ 2 50
Fair, par tête	1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @45 00
2me qualité, par tête	20 00 @30 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Jurgens vs. Cettie S. Mollett.

Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,4[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet 455 anciennement carré d'îlet No 75, borné par les rues Berlin, Dryades, Bayonne et l'avenue Napoléon, et désignés comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de P. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 16 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurent chacun, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et carré d'îlet que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Bayonne et commence à une distance de cent vingt-cinq pieds du coin des rues Berlin et Bayonne, avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur là accrue à dix-huit pieds, il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 21 et 12 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date du 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un magasin de liqueurs.
Chevaux, Wagons, etc.
Comptes à recevoir.
Dans l'affaire de
Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 septembre 1892, à l'heure donnée plus bas, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au magasin No 92 rue Tchoupitoulas—à 10:30 heures A. M.—

Premièrement—Tout le contenu, marchandises, installations, etc., que contient le dit magasin; comprenant un grand stock bien assorti de whiskies, vins, liqueurs, bière, fruits conservés, cigares, et aussi, meubles de bureau, installations, coffre fort en fer, le tout devant être vendu en lots convenables conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Deuxièmement—Un cheval noir, un cheval bai, un phaéton, un wagon, un jumper, une brouette, etc.

Troisièmement—Aussi, un lot de comptes à recevoir (comprenant les bons, les douteux et les mauvais) conformément à une liste déposée en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—1 6 8 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33 003—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, arpenteur, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof, de Mme W. H. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre [illegible], folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St Philippe; le dit lot est désigné par le No 2, et mesure trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété précédemment décrite et désigné par le No 3, le dit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés dernièrement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 3 mai 1888, enregistrés au bureau de transfert de cette ville, livre 129, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quarante-six pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun avec les autres lots.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de Fazende & Seixas par acte passé pardevant Charles E. [illegible], notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1886 enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers au plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rouède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,3[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Remparts) Bons-Enfants (maintenant St Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, ex-notaire; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St Claude) sur quatre-vingt-cinq pieds de profondeur; le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant [illegible]) et Remparts, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant soixante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St-Claude), et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-trois pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Carlott, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,227.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire, borné par le Felicity Road, les rues St-James et St-Thomas, et désigné comme lot No Deux sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Joseph Cohn, notaire, d'après ce plan le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces de face à la rue St-James, cinquante pieds de face au Felicity Road, cinquante-quatre pieds cinq pouces [illegible] de profondeur sur la ligne qui divise du lot No trois; [illegible].

Acquis par feu William Carlott, par achat du Mechanics Homestead Association, d'après un acte par devant Fred Zengel, notaire, le 2 novembre 1880 [illegible] Livre 120, folio 284.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 août—6 13 23 30—sept 6 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rose Catherine Meese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,316—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes, et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmas Delcazal vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,933—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1892, à 12 heures M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet à ordre daté du 8 juin 1892 tiré par E. W. Freegel à son propre ordre et par lui endossé payable soixante jours après date, pour deux cent trente cinq piastres, avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 août—26 29 30—septembre 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rochebblave, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, f.4, 996)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 août—23 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, de quelque manière que ce soit, en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Perdido, Lafayette et Liberté, désigné comme le lot No 5 de l'îlet No 244, et lequel dit lot mesure vingt-huit pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perdido, sur soixante-six pieds, deux pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante-six pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par achat de Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau de transfert livre 129 folio 118.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 3

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue [illegible].
8 Carondelet et [illegible].
9 Prytania et [illegible].
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochebiave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 6, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
[illegible] Lahacpe et White.
[illegible] Remparts et Espagne.
[illegible] Poste et Urquhart.
[illegible] Mandeville et Claiborne.
[illegible] St-Antoine et Claiborne.
[illegible] France et [illegible].
[illegible] Marché Washington.
[illegible] Louisa et Remparts.
[illegible] Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
[illegible] Dauphine et Indépendance.
[illegible] Station des cars, [illegible].
[illegible] Couvent des Ursulines.
[illegible] [illegible] et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Cottage double rémunératif.
200 et 202 rue Dumaine.
Deuxième District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique:

Ce joli cottage double d'un bon rapport, Nos 200 et 202 rue Dumaine entre les rues Marais et Tremé, ayant cinq chambres de chaque côté, vis en ardoises, arrière cour, allée de côté, citerne, hangar, etc. Voir plan pour de plus amples détails. Dans un district populeux et bien loué; rapportant maintenant un loyer de [illegible] par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un an et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acheteur assumera les taxes de 1892 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Henry F. Lazarus, notaire public aux frais de l'acquéreur.
24 août—24 27 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante Maison-Cottage,
No 91 rue Désiré, près Remparts.
Succession de Henry Kathmann et de Mary Schumacher, sa femme.
No 36,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 Septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division —, maintenant absent en congé, daté le 9 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

L'élégante maison-cottage, No 91 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 5 chambres, citerne, dépendances, etc., voisinage tranquille, accessible aux chars, et décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlet No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Elmire, lequel dit lot de terre mesure quarante pieds de face à la rue Désiré, et a une profondeur de cent-vingt (120) pieds entre lignes parallèles, d'après un plan de C. Uncas Lewis, député-voyer de la ville, daté le 20 juin 1890, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 août—12 20 27—sept 2 4 à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants,
Dans le Deuxième District,
Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.
POUR DU COMPTANT.
Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur, décédé, Docket No 35,662, il sera vendu à l'encan:

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et [illegible] ou avenue Hagan, dans l'îlet No 246, et désignés par les No 1 à 10 inclusivement, et mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue de Port ou Bayou St-Jean par deux cents pieds de profondeur variant de —— à ——, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 22, 20, 21, et mesurant, chacun, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.

Les plans de la propriété peuvent être vus à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 [illegible].
21 août—21 28—4 11 18 21 sept

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.
Noëllie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.
No 36,790—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 2 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "H", sur un plan [illegible] 1871 dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer de la ville, annexé à un acte de vente par Wm Pemberton, à Aristide Bougère, pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1882, lequel dit lot mesure [illegible].

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisés en coupons à la convenance des intérêts respectifs des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication publique jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie usuelles; l'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur la dite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférer la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des dits billets et payera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toute partie de ceux-ci. L'acquéreur payera en dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
13 août—13 20 27—sept 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice
Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.
Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.
Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, un cottage à distance de la rue.
Mme Martin Mullen et son mari vs. les enfants mineurs de Michael Coyne et als.
Nos 35,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 17 juin 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété de valeur décrite:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 13, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds 6 pouces de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. de Armas, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds 6 pouces de façade rue Roman, sur 80 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans [illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur à Carrollton,
No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles.
No 81 rue Madison, près de Hampson.
Succession de Mme Annie E. Firth.
No 36,388—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, daté le 15 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le cottage simple en bois, No 10 rue Dublin, contenant devant sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 69, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot No 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 112; le dit lot mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° La résidence en bois à deux étages, No 81 rue Madison, avec galerie double devant, 8 chambres, citerne, etc., et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Zimple, désigné comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 162 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 13 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 50 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlet, et désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6 mesurant chaque, 30 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent est requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 août—21 28—sept 3 10 14 21

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double dans le Second District.
No 228 rue Esplanade coin Robertson.
ET
Cottages Doubles, résidences à deux étages et
Propriété de batture dans le Cinquième District.
A l'encan. A crédit.
Maurice G. Hughes vs Mme Myra C. Hughes épouse de James A. Murdoch et als.
No 35,419.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.
Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 21 sept 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 23 juin 1892, et signé le 2 juin 1892, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur qui suivent, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Robertson, Claiborne et Quartier, désigné par le No 8 sur un plan de L. Bringier, voyer, daté le 22 février 1837, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Esplanade et Robertson et mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur sur le côté de la rue Robertson, mesure française.

Les améliorations consistent en un cottage double à un étage et à mansarde, No 228 rue Esplanade, ayant 5 chambres de chaque côté et une bâtisse à deux étages dans la cour, etc. Le cottage est dans un voisinage bien amélioré, et accès facile aux chars.

2° Une certaine pièce ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et compris tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture, situé dans le cinquième district de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi et décrit comme suit:

Le dit morceau de terre a une façade d'à peu près 109 pieds à la rue Patterson et s'étend de là en profondeur à peu près 140 pieds vers la rue Valette; par la propriété appartenant jadis à Valette et Thomas, et sur le côté vers la rue Chestnut, il est borné par la propriété appartenant précédemment à John Hughes et vendu par lui au Planters Oil Co. et appartenant maintenant au Union Oil Co.

3° Huit lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, et dans cette partie de la ville qui était connue précédemment comme St-Bellville, désignés comme lots Nos 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 18 de l'îlet No 2 et qui sont bornés par les rues Patterson, Valette, Peter et Chestnut, suivant un plan de la dite propriété par A. d'Hémécourt, le 22 mars 1847, lesquels dits lots mesurent comme suit:

Les lots 3 et 4 se touchant et mesurant chacun 34 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson, la même largeur dans le fond et en profondeur suivante 97 pieds 2 pouces sur le côté du lot No 2 et le plus près de la rue Valette, 96 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne en ligne droite du lot No 4 et 96 pieds 5 pouces et 2 lignes sur le côté du lot No 4 le plus près de la rue Chestnut.

Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 50 pieds 6 pouces de face à la rue Valette sur 127 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 13, 14 et 15 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Valette sur 127 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots de terre consistent en la résidence en bois à deux étages, No 222 rue Valette, ayant galerie, tour en devant et 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, et le près du marché et du Ferry du 5me District.

Le lot No 18 mesure 34 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en cottage double No 138 et 136 1/2 rue Peters, [illegible] et rapportant un bon loyer.

4° Une partie indivise de 5/48 partie et intérêt dans ce certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant une partie de la batture en face du morceau de terre communément connue comme la propriété [illegible] désignée par la lettre C sur un plan de A. d'Hémécourt, daté le 8 mars 1870. La dite portion de terre mesure 129 pieds de face au Chemin public ou rue Patterson et s'étendant de là en profondeur à peu près 120 pieds au fleuve Mississippi sur lequel il a une façade d'à peu près 123 pieds étant borné sur le côté vers la rue Olivier par le lot B. 1, comme cela est désigné sur ledit plan et en ligne opposée fait face à la rue Valette.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance du prix à un crédit de un et deux ans représentés par les billets des acquéreurs respectifs, à leur propre ordre et par eux endossés portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement divisé en coupons à la satisfaction des parties intéressées, le paiement des dits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale.

L'acte hypothécaire devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, pour le transfert de l'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour forcer le paiement de n'importe quels billets, et les acquéreurs assumeront [illegible] des taxes de l'année 1892 en [illegible] prix de leur adjudication respective et déposeront 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jno J. Ward, notaire.
27 juil—27—août 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District, rue South Peters, entre Julia et St-Joseph.
A l'encan.
John Barkley vs. les mineurs Gleason et als.
No 34,298—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.
Vente en partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus le 16 juin 1892 et signé le 28 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Peters, Julia, St Joseph et Commerce, désigné comme lot No 116, aussi connu comme lot No 3, du dit îlet No 54, lequel dit lot, mesure 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 95 pieds, borné au fond par une allée de 4 pieds de large, en commun avec le lot et autres lots dans le dit îlet.

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1892, en dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, Esq., notaire public.
29 juil—29—août 3 10 17 24 31

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District, rue Nord Remparts, No 149, entre Toulouse et St Pierre.
Succession de Louis [illegible].
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 34,875.

PAR ONORATO & STUART, Umas D. Stuart, Encanteur—Bureau No 59 rue du Camp—MERCREDI 21 sept 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, daté et signé le 31 juillet 1892, il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Pierre, Toulouse et [illegible]

[illegible]

[illegible] 6 13 20 27 et 31